

1. Définitions :

Comme tout concept des sciences sociales, nous avons plusieurs définitions de l'entreprise, notamment :

- Action d'entreprendre, c'est-à-dire, une initiative, une action conduite de façon volontaire et organisée en vue d'atteindre un objectif économique et sociale;
- Une structure publique ou privée sous laquelle s'exerce une activité économique en utilisant un personnel, des locaux et des équipements appropriés ;
- Structure économique et sociale qui regroupe des moyens humains, matériels, immatériels et financiers, qui sont combinés de manière organisée pour fournir des biens ou des services à des clients;
- Une réalité légale conférant la personnalité juridique à une entité économique formée de plusieurs personnes qui mettent en commun des biens, des droits, des capitaux ou des services en vue d'un objet que leurs conventions (contrats ou engagements) déterminent.
- Etc.

Remarques sur:

- i. L'entrepreneuriat est, au sens économique, l'action de créer de la richesse et/ ou de l'emploi par la création ou la reprise d'une entreprise.
- ii. L'esprit d'entreprise est l'aptitude d'un individu, d'un groupe social, d'une communauté à prendre des risques pour engager des capitaux (pour investir, voire s'investir) dans une sorte d'aventure (une entreprise), consistant à apporter quelque chose de neuf (innovation) et de créatif. Ceci en employant et en combinant de la façon la plus performante possible des ressources diverses.
- iii. L'entrepreneur est une personne physique qui prend le risque de réunir des capitaux matériels, financiers et des hommes, et qui a pour but de réaliser un certain nombre d'objectifs économiques.

L'entrepreneur est donc un individu qui anticipe un besoin, assemble et organise les outils et les compétences nécessaires pour satisfaire ce besoin anticipé. Tout en prenant le risque que ce besoin ne se matérialise pas ou que les moyens qu'il a mis en place pour le satisfaire se révèlent inadéquats.

Cependant, ce n'est pas n'importe qui pourra être entrepreneur. Il est distinctif par de nombreux traits de personnalité, tels que :

- L'entrepreneur est avant tout motivé par un besoin débordant de se réaliser. Il ressent la nécessité de construire;
- Quelqu'un de dur, pragmatique et conduit par le besoin d'indépendance et de réalisation (de choses extraordinaires). Il est peu enclin à se plier à l'autorité (pouvoir de commander, d'obliger à quelque chose et d'être obéi);
- Quelqu'un d'imprévisible, sujet à des intuitions, à des activités cérébrales intenses, et à des déceptions. Il est souvent ingénieux, plein de ressources, malin, opportuniste, créatif et sentimentale.

Par ailleurs, des définitions de l'entreprise peuvent être données et cela d'après plusieurs points de vue, telles que :

a. D'un point de vue juridique :

L'entreprise est une personne morale, qui a les droits et obligations d'une personne physique. Elle existe réellement avec un nom. Elle jouit d'une liberté d'action. Elle doit connaître les lois et s'y soumettre, notamment les codes de commerce et fiscal. Elle a également un acte de naissance (acte de constitution) et une espérance de vie et éventuellement un acte de décès (acte de dissolution).



b. D'un point de vue sociologique :

L'entreprise est un groupe humain avec une organisation propre qui peut prendre les formes très variées (Directions, Départements, Services, Equipes, etc.), où des hommes (respectivement des femmes) y communiquent, y investissent leur énergie, y jouent leurs qualités propres et leurs compétences.

c. D'un point de vue économique :

L'entreprise est une organisation économique de forme juridique déterminée, réunissant des moyens pour produire des biens et des services destinés à être vendus sur un marché, afin d'assurer la satisfaction des clients et pour réaliser un profit.

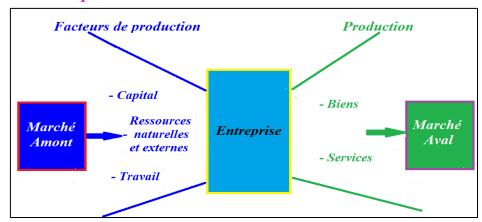
Elle se distingue, ainsi par:

- Sa mission : qui est l'essence même de son existence, à savoir satisfaire des besoins ;
- Les moyens : qu'elle met en œuvre pour atteindre ce but ;
- La recherche d'un profit.

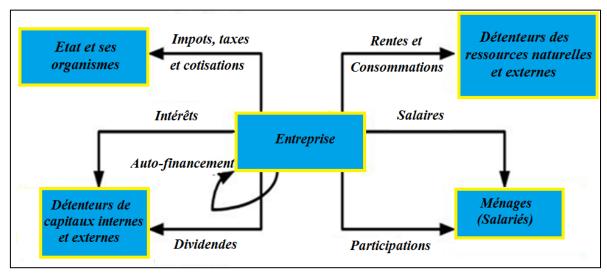
Cependant, d'un point de vue économique, plusieurs angles peuvent être distingués.

Alors:

i. L'entreprise centre de production :

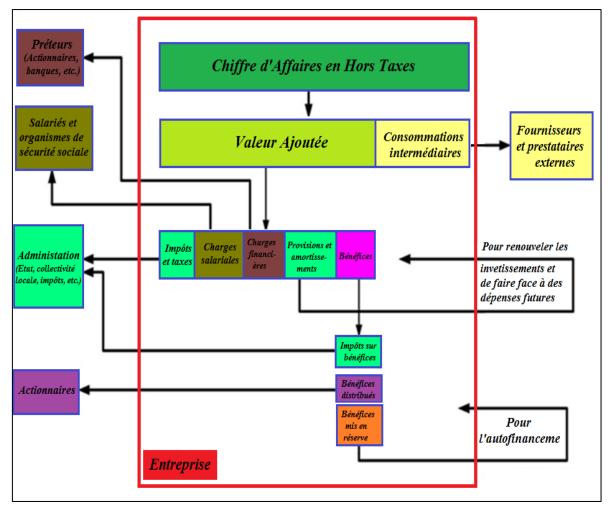


ii. L'entreprise centre de répartition de la richesse :



Toutefois, ce schéma (ci-dessus) peut être détaillé et complété comme suit.





Remarques:

- Prix Hors Taxes (HT): prix de vente sans les taxes obligatoires, dont principalement la TVA (Taxe sur la Valeur Ajoutée);
- Taxe : prélèvement financier obligatoire prélevé par une administration (état, administration centrale ou collectivité locale) en échange d'un service donné ;
- Impôt: prélèvement obligatoire sur les ressources (chiffre d'affaires, bénéfice, patrimoine, etc.) des personnes physiques ou morales, servant à couvrir les dépenses de l'état ou des collectivités locales;
- Charges: ensemble des dépenses qui se rapportent à l'exploitation et au fonctionnement de l'entreprise, à titre d'exemple le loyer, l'entretien, matières premières, etc.;
- Participation : complément de rémunération attribué aux salariés par l'entreprise en plus du salaire (prime de fin d'année, participation au bénéfice, etc.) ;
- Dividende: part des bénéfices d'une société qui, sur décision de l'Assemblée Générale, est distribuée à chaque titulaire d'une part ou action (actionnaire). Il est alors un revenu de parts ou actions d'une société provenant des bénéfices réalisés;
- Rente: revenu périodique, non obtenu par le travail, contrepartie du droit du propriétaire d'user par exemple de sa terre ou son bien immobilier (rente foncière) ou provenant d'une ressource naturelle rare (rente pétrolière);
- Valeur Ajoutée (VA): représente la richesse nouvelle produite qui pourra être répartie sous forme de revenus. C'est une notion différente du Chiffre d'Affaires (CA) qui représente la somme de l'ensemble des ventes des entreprises ;

Ecole nationale Supérieure d'Informatique, 2ème Année Cycle Préparatoire Intégré. Module : Economie d'Entreprise « ECON », Année universitaire : 2018/2019.

- Consommations Intermédiaires : l'ensemble des biens et services (généralement achetés à d'autres entreprises ou personnes –de l'extérieur-), nécessaires ou fonctionnement de l'entreprise ;
- Provisions : des charges probables qu'une entreprise aura à supporter dans un avenir plus ou moins proche et pour un montant estimable mais non connu définitivement (comme amende à payer l'année prochaine);
- Amortissement : constatation comptable et annuelle de la perte de valeur des investissements (actifs) d'une entreprise subie du fait de l'usure, du temps ou de l'obsolescence. Il permet de récupérer le coût de l'investissement sur sa durée d'utilisation et ainsi de le renouveler (voir le chapitre 5, la fonction financière);
- Protection sociale: désigne l'ensemble des mécanismes de prévoyance collective et de solidarité nationale qui ont pour objectifs de permettre aux salariés de faire face aux conséquences financières des risques sociaux (vieillesse, maladie, invalidité, chômage, maternité, etc.).

d. L'entreprise comme centre d'échange :

Par la production et la répartition, l'entreprise se trouve en relation avec son environnement, qui se traduit par des flux réels et monétaires. L'entreprise est donc un centre d'échange.

e. L'entreprise comme organisation sociale :

L'entreprise à partir du moment elle emploi du personnel, se voit investie d'une fonction sociale, qui réside dans la satisfaction d'un certain nombre de besoins éprouvés par les salariés à leur emploi dans l'entreprise, tels que : rémunération, promotion, formation, congé, gestion de carrière, hygiène, sécurité, etc.

f. L'entreprise comme centre de décision :

Le pouvoir de décision de l'entreprise repose sur l'autonomie que lui confère la libre disposition d'un patrimoine, c'est-à-dire, sur le choix dont disposent ses propriétaires sur les actifs productifs et financiers à son exploitation.

2. Classifications des entreprises :

De nombreuses classifications de l'entreprise existent, dont les plus importants sont exprimés ci-après.

2.1. Classification par domaine d'activité :

Qui considère globalement :

- Entreprise Commerciale;
- Entreprise Industrielle;
- Entreprise de Service ;
- Entreprise Agricole.

Activités auxquelles on rajoute les entreprises artisanales et les professions libérales.

A remarquer que les professions libérales désignent toute profession exercée sur la base de qualifications appropriées, à titre personnel, sous sa propre responsabilité et de façon professionnellement indépendante, en offrant des services intellectuels dans l'intérêt du client et du public, telles que : Médecin, Avocat, Notaire, Comptable, etc.

2.2. Classification par secteur:

Qui considère:



- Secteur Primaire;
- Secteur Secondaire;
- Secteur Tertiaire;
- Et éventuellement le secteur Quartenaire.

2.3. Classification selon la propriété:

Qui distingue:

- L'entreprise Publique : ou une entreprise étatique, sur laquelle l'état ou d'autres administrations (wilayas, établissement de l'état, etc.) peuvent exercer directement ou indirectement une influence dominante du fait de la propriété totale du capital;
- L'entreprise Privée : indépendante des pouvoirs publiques où la propriété d'un ou de plusieurs particuliers, lesquels ont investi les capitaux nécessaires à sa création ;
- L'entreprise Mixte: qui est constituée par des capitaux mixtes, publics et privés. L'état est coactionnaire majoritaire (qui a le plus d'actions) ou minoritaire.

d. Classification par la taille:

Il n'est pas aisé de classer les entreprises par la taille dans la mesure où il faut d'abord définir que quelle taille s'agit-il. Dépend-t-elle :

- Des facteurs de production : nombre de salariés, montant du capital social (ou capital, qui est l'ensemble des ressources apportées à une entreprise par ses actionnaires), etc.?;
- De l'importance de la production : quantité produite, chiffre d'affaires, etc. ?;
- De la rentabilité: valeur ajoutée, bénéfice, capitalisation boursière, etc. ?.

A ce titre, les données suivantes au 31/12/2012 illustrent la difficulté.

	Walmart *		Shell
Chiffre d'affaire (109 \$)	469,200	156,600	481,700
Bénéfice (10 ⁹ \$)	17,000	41,700	26,600
Capitalisation (10 ⁹ \$)	228,245	500,611	222,670
Effectif	2,2 million	76,100	87,000

Source: Fortune Global 500 (2012)

Remarques:

- i. Les données sont prises, exprès, de l'année 2012, pour en illustrer la difficulté de classer les entreprises par la taille. Depuis il y'a eu des changements majeurs, notamment pour l'entreprise Apple dont la capitalisation boursière en 2018 dépasse le trillion de Dollars Américains.
- ii. Pour plus d'informations et de culture, financière et boursière, vous pourriez consulter les liens suivants :
- http://www.nasdaq.com;
- http://fortune.com;
- https://www.ft.com;
- https://www.forbes.com;
- http://money.cnn.com;
- https://www.statista.com .

Ecole nationale Supérieure d'Informatique, 2ème Année Cycle Préparatoire Intégré. Module : Economie d'Entreprise « ECON », Année universitaire : 2018/2019.

Cependant, la classification par la taille la plus utilisée est souvent celle du nombre de salariés, qui distingue habituellement :

- Les Très Petites Entreprises (TPE): 0 à 9 salariés;
- Les Petites Entreprises (PE): 10 à 49 salariés;
- Les entreprise Moyennes (ME): 50 à 499 salariés;
- Les Grandes Entreprises (GE): 500 à 999 salariés;
- Les Très Grandes Entreprise (TGE) : plus de 1000 salariés.

A remarquer que les PME (Petite et Moyenne Entreprise) sont, pour certains TPE+PE+ME et pour d'autres PE+ME et la TPE est appelée souvent Micro Entreprise.

e. Classification par Statut judiciaire:

Tout entrepreneur doit choisir un statut juridique pour son entreprise, qu'elle soit de personnes ou de capitaux, qui sera déterminant pour les formalités de déclaration, pour son statut juridique personnel, ainsi qu'en matière fiscale, administrative ou sociale.

Ainsi, le statut est le cadre juridique selon lequel toute entreprise existe au sein d'un système juridique, fiscal et commercial donné.

Le statut sert donc à définir la manière dont les parties prenantes de l'entreprise sont liés, notamment la relation gérant et associés (actionnaires). Il détermine également les activités de l'entreprise et la manière dont elle doit être perçue par les administrations fiscale, commerciale, et juridique.

Cependant, la classification considérant le statut juridique de l'entreprise confère une responsabilité limitée ou illimité.

i. Statut juridique conférant une responsabilité illimitée :

Structure juridique qui confond le patrimoine du propriétaire et celui de l'entreprise, (donc société de personne).

A ce titre, le propriétaire court le risque que son patrimoine personnel ne soit utilisé pour combler les pertes de la société si celle-ci dépose son bilan (cas de faillite et de fermeture de l'entreprise).

Les principales sociétés relevant de ce statut sont :

L'entreprise Individuelle (entreprise « en nom personnel ») :

Statut adapté aux personnes seules qui souhaitent créer une société (comme alimentation générale). Ne pouvant alors être salarié de l'entreprise, le propriétaire n'est pas soumis à l'impôt sur les sociétés, mais à l'Impôt sur le Revenu Global (IRG). Par contre, il engage sa responsabilité indéfinie sur ses biens propres en cas de défaillance de l'entreprise.

La Société en Nom Collectif (SNC) :

La SNC est une société de personnes, elle est en général une entreprise familiale. Le nombre minimum d'associés est de deux (2) et il n'y a pas de minimum de capital social exigé, ce dernier est divisé en parts sociales.

L'immatriculation au registre du commerce confère à l'entreprise la personnalité morale et à tous les associés la qualité de commerçants (ou entreprises individuelles) et tous les associés répondent indéfiniment et solidairement des dettes de la société. La gérance appartient à tous les associés, sauf stipulation contraire des statuts.



Les Groupements d'Intérêt Économique :

Le groupement est constitué entre deux ou plusieurs personnes morales (entreprises) pour une durée déterminée. Il est constitué en vue de mettre en œuvre tous les moyens propres à faciliter ou à développer l'activité économique de ses membres, à améliorer ou à accroître les résultats de cette activité. Il est administré par une ou plusieurs personnes.

L'immatriculation au registre du commerce confère au groupement la personnalité morale. Les membres du groupement sont tenus des dettes de celui-ci sur leur patrimoine propre, ils seront solidairement, sauf convention contraire des tiers contractants.

Les sociétés civiles :

Comme leur nom l'indique, les sociétés civiles sont de par leur activité soumises au droit civil et non commercial. Les associés sont alors dénommés « gérants » et leur responsabilité est illimitée.

Etc.

ii. Statut juridique conférant une responsabilité limitée :

Statut juridique conférant à l'entreprise une personnalité propre (appelée aussi « société de capitaux »), qui limite les risques du propriétaire aux apports qu'il a fait à l'entreprise lors de sa création.

Les principaux types d'entreprises de ce statut sont :

Les Sociétés A Responsabilité Limitée (SARL) :

Dans ce cas, le nombre d'associés minimal est de 2 et maximal de 50 le capital minimum constitutif de la société n'est plus limité à 100.000 Da. Dorénavant, il est aux actionnaires de le fixer librement d'un commun accord. Ce capital social est divisé en parts sociales dont la valeur est fixée par les actionnaires.

Le statut simplifié des SARL fait qu'il est souvent utilisé notamment lorsque l'on engage dans la création d'une entreprise.

Les Entreprises Unipersonnelles à Responsabilité Limitée (EURL) :

Ce type de société se rapproche dans les faits d'une SARL sauf que comme son nom l'indique, elle est constituée à partir d'un associé unique.

Par ailleurs, le capital minimal n'est plus 100.000 Da, c'est à l'actionnaire unique de le fixer.

Son avantage alors réside dans le fait que le patrimoine de l'entreprise se distingue en principe du patrimoine du propriétaire.

Les Sociétés Par Actions (SPA) :

Pour créer une société par actions, il faut un minimum de 7 actionnaires (physiques), sauf pour les sociétés à capitaux, apportant à l'entreprise un capital initial minimum de 1.000.000 Da.

La société ainsi crée est gérée par un Conseil d'Administration ou un Directoire et par un Président.

Ces sociétés, comme les EURL et SARL sont alors soumises au régime de l'impôt sur les sociétés notamment l'IBS (Impôt sur les Bénéfices des Sociétés), par exemple.

Pour plus d'information voir : KPMG Guide Investir en Algérie, Edition 2017, pp. 59-79.



Remarque:

Le choix du bon statut juridique est une des préoccupations majeures de chaque entrepreneur. Les possibilités sont nombreuses, comme on l'a vu plus haut, et le choix effectué a de plusieurs impacts (juridiques, fiscaux, commerciaux, sociaux, etc.).

Pour cela ce choix doit être orienté à travers de nombreux critères et différentes dimensions notamment :

- Nature de l'activité à exercer, particulièrement réglementée ;
- Montant capital social minimal;
- Responsabilité légale face aux dettes de l'entreprise ;
- Complexité des démarches à effectuer ;
- Coûts afférents au démarrage;
- Régime social et fiscal de l'entreprise et de l'entrepreneur ;
- Volonté de s'associer ;
- Protection du patrimoine ;
- Ampleur du projet;
- Crédibilité vis-à-vis des partenaires (clients, fournisseurs, banque, etc.);
- Fonctionnement de la future entreprise;
- Etc.

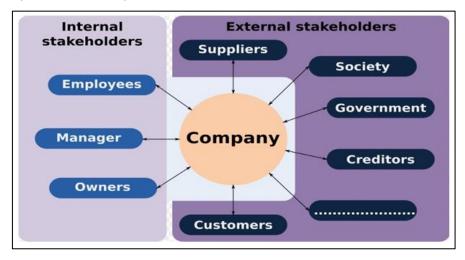
3. Les Parties Prenantes de l'entreprise :

L'entreprise évolue dans un environnement qui englobe de nombreux acteurs internes et externes qui sont autant de parties prenantes de son activité. Chaque acteur représente des enjeux différents qu'il faut savoir appréhender de manière cohérente et harmonieuse.

Ainsi, traditionnellement l'entreprise doit rendre des comptes, principalement, à ses actionnaires (Shareholders's Model).

Cependant, l'évolution et le changement de l'environnement notamment le développement de la responsabilité sociétale de l'entreprise (responsabilité relative aux conséquences sociales, sanitaire et environnementales de ses activités exercées) a permis de considérer que l'entreprise doit aussi écouter et rendre des comptes à d'autres acteurs concernés par l'activité de l'entreprise comme les salariés, les sous-traitants, etc.

Ces acteurs sont appelés les parties prenantes (Stakeholders's Model), qui sont généralement : les salariés ; la direction ; les clients ; les actionnaires ; les pouvoirs publics ; les concurrents ; les fournisseurs ; sous-traitants ; etc. Ceci illustré comme suit.





Toutefois, dans ce qui suit, nous allons plus s'intéresser aux parties prenantes internes, à savoir :

- Les détenteurs du capital ou capital social de l'entreprise (les actionnaires qui sont les propriétaires ou détenteurs des parts sociales de la société);
- La direction de l'entreprise (mandatée -désignée- par les actionnaires);
- Les employés de l'entreprise (recrutés par la direction de l'entreprise).

Ainsi, les actionnaires détiennent le capital de la société. Leur rôle premier est d'apporter les fonds nécessaires au démarrage et au développement de l'entreprise, de choisir les membres de la direction et d'avaliser (cautionner), ou non, l'administration des affaires par la direction et les stratégies de l'entreprise.

Ils perçoivent des revenus sur les bénéfices de l'entreprise, dénommés dividendes et peuvent influer de manière notable sur les décisions prises par le Conseil d'Administration, car c'est eux qui l'élisent au terme de l'Assemblée Générale ordinaire (AG) annuelle, sinon l'Assemblée Générale Extraordinaire (AGEX).

Remarques sur les AG et les CA:

L'Assemblée Générale (AG) (respectivement l'AGEX) est le rassemblement de l'ensemble des actionnaires d'une entreprise (ou des représentants de ces actionnaires) afin qu'ils rencontrent les dirigeants ou les membres de son Conseil d'Administration et puissent éventuellement prendre des décisions.

Généralement annuelles, planifiées d'avance, les AGs permettent aux dirigeants d'informer leurs commettants (donneurs d'ordres, d'instructions, consignes,..) et à ceux-ci de voter sur des modifications au fonctionnement de l'entreprise.

Il est à noter les AGEXs fonctionnent de la même façon que les AGs, toutefois, le caractère du rassemblement est exceptionnel et non prévu d'avance.

Par contre, le Conseil d'Administration (CA) est composé de personnes morales ou physiques, qui ont la responsabilité de diriger une entreprise privée, un établissement public, ou une autre institution.

Il détermine les orientations de l'activité de la société et veille à leur mise en œuvre par la direction générale.

Le CA se saisit également de toute question intéressante la bonne marche de la société et règle par ses délibérations les affaires qui la concernent. Il procède aux contrôles et vérifications qu'il juge nécessaires.

Par contre, la Direction (Top Management), composée de personnes chargées de la gestion des affaires courantes de l'entreprise et du déploiement de la stratégie d'entreprise validée par les actionnaires.

Sa rémunération est en général formée d'un salaire, ainsi que d'une forme d'intéressement, souvent sous la forme de Stocks Options ou/et de bonus financiers plus ou moins indexés sur la performance de l'entreprise.

Les salariés, composés généralement des cadres (Managers), chargés de la gestion et de la conduite des opérations par l'encadrement des ressources humaines appropriées, notamment les employés maitrises et exécutions, chargés de l'exécution des processus commerciaux et de production en liaison avec l'encadrement.



Ils perçoivent un salaire en échange de leur travail fourni au sein de l'entreprise et dés fois un intéressement aussi.

4. L'entreprise et son environnement :

4.1. Définition:

L'environnement est l'ensemble des forces qui agissent sur l'entreprise et qui contribuent en retour à générer un Feed Back. Il peut être porteur d'opportunités ou de menaces, déterminés notamment par une analyse de type SWOT, représentée comme suit.

SWOT / FFOM	Utile (+)	Néfaste (-)
Interne (organisation) Situation Performance de l'entreprise Notoriété et Image de marque Ressources Finance: Endettement, Trésorerie, Liquidité Technologie: R&D, coûts de production, brevets Organisation: qualité du management & de la main d'œuvre, flexibilité de la structure Marketing Positionnement, segmentation Produit, Distribution, Communication, Prix	FORCES (Strenghs)	FAIBLESSES (Weaknesses)
Externe (environnement) Macro-environnement (PEST) Politique, juridique, institutionnel économique, démographique et social socioculturel Technologique Microenvironnement La demande, le marché L'environnement concurrentiel Les Forces de Porter	OPPORTUNITÉS (Opportunities)	MENACES (Threats)

En fonction de l'intensité et de la proximité des « flux » qui s'établissent entre l'entreprise et son environnement, on peut mettre en lumière deux types d'environnement micro et macro environnements.

4.2. L'environnement immédiat ou micro environnement :

Un environnement propre à une entreprise donnée, composé par :

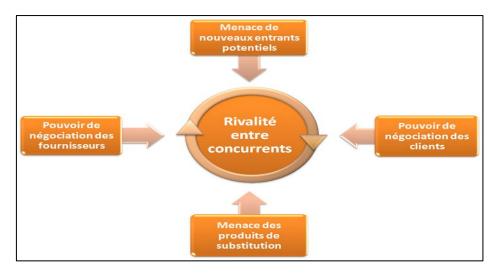
- Ses clients actuels et potentiels ;
- Ses fournisseurs;
- Ses concurrents;
- Ses partenaires financiers;
- Ses syndicats de salariés;
- Ses sous-traitants;
- Les associations de défense de consommateurs ;
- Etc.

Souvent l'environnement immédiat est étudié sous forme de modèle. Ainsi, parmi les plus utilisés pour l'illustrer est le Modèle de Michael PORTER.

En effet, ce modèle est une référence de l'identification des forces qui agissent sur la position concurrentielle d'une entreprise, permettant ainsi à cette dernière de mesurer l'intensité concurrentielle du marché dans lequel elle intervient.

Pour cela Michael PORTER en distingue 5 forces, représentées comme suit.





4.3. L'environnement éloigné ou macro environnement :

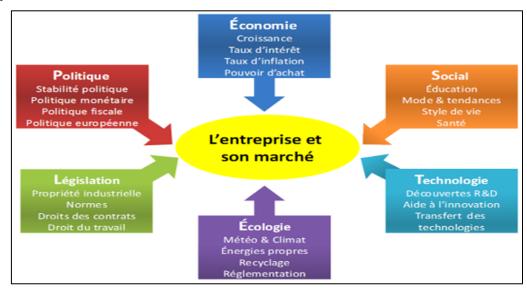
Un environnement qui n'est pas propre pour une entreprise, mais pour un ensemble d'entreprises, ou pour toutes les entreprises. Il s'agit alors de l'ensemble des forces à caractères:

- Géographique ;
- Démographique ;
- Technologique;
- Politique;
- Juridique;
- Économique ;
- Socioculturel;
- Etc.

De même, de nombreux modèles sont utilisés pour illustrer ce macro environnement, notamment le modèle PESTEL.

En effet, l'analyse de l'environnement général est appréhendée à travers le modèle PESTEL (Politique, Economie, Social, Technologique, Ecologie –environnemental- et Législation).

Ce modèle permet de déterminer les grandes tendances, au niveau de l'économie générale, pouvant avoir une influence sur l'activité présente et future d'une entreprise, comme on le voit sur la figure.





4.4. La maîtrise de l'environnement :

L'entreprise dispose de nombreux outils et techniques pour maitriser l'environnement, chose qui est presque impossible, toutefois elle doit essayer de le canaliser, de l'apprivoiser sinon de le comprendre, de l'analyser et de le surveiller.

Parmi ces outils, les plus importants sont les suivants :

a. La stratégie d'entreprise :

C'est la détermination des buts et objectifs à long terme de l'entreprise, d'adoption de lignes d'action et d'allocation des ressources nécessaires pour atteindre ces objectifs, qui consistent principalement à tenter de conquérir un avantage concurrentiel déterminant, celui qui modifie durablement le rapport de force.

b. La planification:

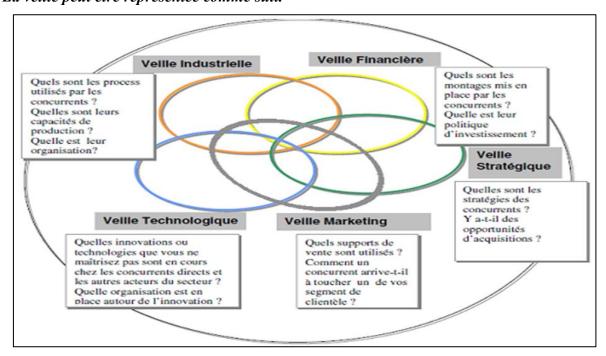
Procédure formalisée de prise de décision, par laquelle l'entreprise élabore une représentation voulue de son état futur et les modalités de mise en œuvre correspondantes, qui se distingue :

- La planification stratégique ;
- La planification à moyen terme;
- Les plans opérationnels ou annuels (planification à court terme).

c. La fonction de veille :

Les moyens mis en œuvre par une entreprise pour surveiller son environnement afin de diagnostiquer quelles sont les menaces et opportunités. Il s'agit en fait du système d'information développé par l'entreprise pour consolider et appuyer les grandes décisions qui sont prises.

La veille peut être représentée comme suit.



5. Le système « entreprise »:

5.1. Définition du système et du « système entreprise » :

Le système est un ensemble d'unités en interrelation mutuelle ou une unité globale organisée d'interrelations entre éléments, actions ou individus.



D'un point de vue systémique, l'entreprise est un système structuré, constitué d'organes hiérarchisés et spécialisés, et d'un certain nombre de liaison les reliant, dont les caractéristiques sont les suivantes :

- Constitué d'un ensemble d'éléments concrets (machines, terrains, immeubles, etc.) mais aussi abstrait (une histoire, une culture, des valeurs, etc.);
- Organisé, c'est-à-dire doté d'une structure de fonctionnement permettant d'assurer la coordination des éléments du système ;
- Ouvert, donc en relation (flux entrants et sortants) avec son environnement;
- Finalisé, c'est-à-dire ayant un objectif qui nécessite la mise en place d'une stratégie;
- Dynamique, en constante évolution, en réaction des modifications de son environnement ;
- Régulé, de manière à essayer d'atteindre constamment ses objectifs grâce à la prise de décision, notamment en face des problèmes et contraintes rencontrés, qui la dévient de ses objectifs.

5.2. Les sous-systèmes du « système entreprise » :

Le « système entreprise » est composé de sous-systèmes classés :

- Selon le critère fonctionnel : sous-systèmes opérationnels classés suivant les fonctions de l'entreprise (approvisionnement, production, commercialisation, etc.);
- Selon les flux échangés : sous-système physique (gère les flux réels de matières, etc.) financier (flux de capitaux) ou de communication (flux d'information).

Ceci nous amène alors à distinguer :

- Le sous-système opérationnel : dont la fonction principale est d'assurer le bon fonctionnement de l'entreprise (système -respectivement sous-système- de production, système financier, système de gestion du personnel, etc.);
- Le sous-système de décision (ou de pilotage) : ensemble de tous les éléments (personnel, procédures, culture, etc.) qui interviennent dans le processus de décision ;
- Le sous-système d'information : défini par l'ensemble des moyens et procédures destinés à fournir aux membres de l'entreprise une représentation de l'état et du fonctionnement de celle-ci face à son environnement.

6. Culture d'entreprise :

6.1. L'entreprise a-t-elle une culture?:

Toute entreprise, quelle que soit sa taille, forme un sous-groupe social composé d'individus appartenant à une ou plusieurs cultures nationales, régionales et professionnelles.

Pour assurer la cohérence de cette mosaïque, l'entreprise a besoin de créer une identité collective, qui deviendra le point de repère de tous ses membres.

En effet, au fur et à mesure de que l'entreprise se transforme en institution, elle tend à développer une culture d'entreprise qui est l'élaboration d'un système à la fois culturel, symbolique et imaginaire.

6.2. Définition de la culture d'entreprise :

La culture d'entreprise influence et contribue à façonner les comportements organisationnels. Elle est l'ensemble des activités, des règles de fonctionnement et des valeurs qui sont communs au groupe social que constitue l'entreprise dans son ensemble.



La culture d'entreprise repose sur les artefacts (symboles, comportements, rites, histoire de l'entreprise), les valeurs et les croyances qui s'expriment dans l'organisation (entreprise).

Remarques:

- Les symboles sont des signes distinctives qui permettent de distinguer les membres de l'entreprise de ceux qui lui sont extérieurs;
- Les mythes sont les légendes, les histoires associées au passé de l'entreprise;
- Les rites sont des pratiques qui découlent des valeurs partagées;
- Les valeurs sont les préférences collectives, qui s'imposent au groupe, les croyances essentielles, les normes qui définissent les façons d'agir et de penser, etc.;
- Les croyances sont le fait de croire, c'est-à-dire de tenir quelque chose pour véritable ou réelle, d'être persuadé ou intimement convaincu qu'elle est vraie ou qu'elle existe (existence d'Allah, par exemple).

6.4. Intérêt de la culture d'entreprise :

La culture d'entreprise est une variable essentielle pour expliquer le vécu quotidien et les choix stratégiques réalisés par l'entreprise. Elle est, également, primordiale pour permettre à l'entreprise de se différencier (de se distinguer des autres entreprises).

En effet, en termes d'image d'une part, elle présente des atouts que ce soit en interne ou à l'externe auprès des consommateurs et autres parties prenantes.

Elle est en effet source de cohésion et de motivation des collaborateurs et elle limite les conflits.

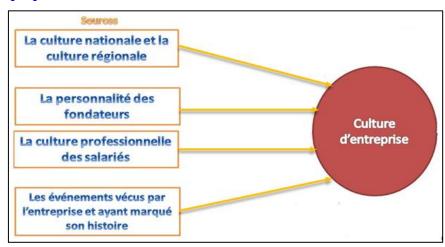
Auprès des clients, elle véhicule une image positive et elle peut développer un sentiment de proximité avec l'entreprise voire devenir un critère de choix.

En termes de compétitivité d'autre part, en favorisant l'appartenance, la culture d'entreprise augmente les performances des salariés. Elle est aussi un moyen d'attirer des candidats à l'embauche motivés.

Elle est d'ailleurs souvent prise en compte dans la sélection des futurs collaborateurs.

6.3. Comment se forme la culture d'entreprise ? :

La culture d'entreprise est la combinaison de différents matériaux culturels, chacun ayant ses caractéristiques propres.





En premier lieu et dans un certain sens, la culture d'entreprise est un sous-produit des cultures nationale et régionale et par conséquent un ensemble de valeurs, de mythes, de rites, de tabous et de signes partagés par la majorité des salariés.

La personnalité des fondateurs est un mythe majeur (mythe d'origine). Par exemple, dans le groupe APPLE, la vision de Steve JOBS (son fondateur) est toujours une référence primordiale dans la conduite du groupe (l'innovation, le meilleur produit, la passion de la vente).

Ainsi, lors de la création de l'entreprise, le créateur est plus qu'un apporteur de capitaux. En effet, il prépare l'avenir de l'entreprise selon ses connaissances, mais également en fonction de ses croyances, de sa personnalité et de sa philosophie.

En ce qui concerne la culture professionnelle, certains travaux prouvent que, dans une même entreprise, il y a des profils culturels différents. La culture professionnelle étant la culture au travail acquise dans une autre entreprise.

Les événements marquants, ce sont les mythes héroïques, c'est à dire, les moments de gloire vécus par l'entreprise. L'histoire unique de l'entreprise forge les mythes et les rituels qui y sont admis.

7. Décision en entreprise :

7.1. Définition:

On peut définir la décision, au sens économique, comme l'acte par lequel un ou des décideurs opèrent un choix entre plusieurs options permettant d'apporter une solution satisfaisante à un problème donné.

Cependant, cette notion de décision a évolué dans le temps au fur et à mesure que ce sont transformées et compliquées les procédures de prise de décision.

En effet, au sens classique du terme, on assimile la décision à l'acte par lequel un individu (disposant du pouvoir de décider) prend les mesures favorisant la création et la répartition des richesses dans une entreprise en s'appuyant sur un ensemble d'informations mis à sa disposition sur le marché et sur l'entreprise elle-même.

Dans une approche plus moderne, la prise de décision apparaît plutôt comme un processus d'engagement progressif connecté à d'autres processus, qui marque l'existence reconnue de plusieurs chemins pour parvenir au même et unique but.

De même, la prise de décision ne repose plus sur un seul individu mais peut être partagée entre un nombre élevé d'acteurs agissant au sein de l'entreprise.

Cette multiplication du nombre de décideurs reflète par ailleurs la diversité des décisions qui doivent être prises dans une entreprise.

7.2. Types de de décisions :

On distingue traditionnellement trois grands types de décisions qui doivent être prises dans une entreprise, à savoir :

a. Les décisions stratégiques :

Les décisions stratégiques engagent l'entreprise sur une longue période puisqu'elles conditionnent la manière dont l'entreprise va se positionner sur un marché de manière à retirer le maximum de profits des ressources qu'elle mobilise.



On cherche alors à répondre à la question essentielle de l'entreprise qui est : « quoi produire ? » et son corollaire (conséquence) qui est « quels moyens mettre en œuvre de manière efficace pour produire ? ».

En définitive, il s'agit de définir la manière dont l'entreprise va s'insérer dans son environnement, afin d'en tirer un avantage concurrentiel déterminant et durable.

b. Les décisions managerielles (tactiques) :

Les décisions managerielles permettent de définir comment les ressources de l'entreprise doivent être utilisées pour parvenir à réaliser les objectifs définis dans le cadre des décisions stratégiques.

Il s'agit alors d'organiser la collecte et l'affectation des ressources matérielles, humaines, financières et technologiques au sein de l'entreprise.

c. Les décisions opérationnelles :

Ces décisions s'appliquent dans le cadre de la gestion courante de l'entreprise et concerne l'utilisation optimale des ressources allouées dans le cadre du processus productif de l'entreprise (gestion des stocks, gestion de production, etc.).

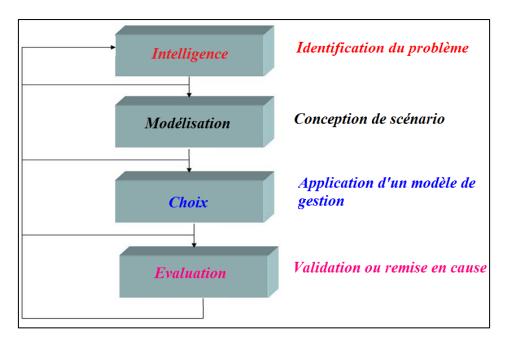
Cependant, chaque type de décision fait référence à un certain nombre de caractéristiques qui peuvent être résumées sur le tableau qui suit.

Caractéristiques	Type de décision			
	Stratégique	Tactique	Opérationnelle	
Domaine de la décision	Relation avec l'environnement	Gestion des ressources	Utilisation des ressources dans le processus productif	
Horizon de temps	Long terme	Moyen terme	Court terme	
Effet de la décision	Durable	bref	Très bref	
Réversibilité de la décision	Nulle	Faible	Forte	
Action correctives	Impossibles	Difficiles	Faciles	
Répétitivité des choix	Nulle	Faible	Forte	
Procédure de décision	Non programmable	Semi-programmable	Programmable	
Niveau de décision	Direction générale / Conseil Administration	Directions fonctionnelles	Chefs de services/ Chefs d'atelier	
Nature des informations	Incertaines et exogènes	Presque complètes et endogènes	Complètes et endogènes	

7.3 . Processus de prise de décisions :

Le processus interne de prise de décision suit en général différentes étapes suivantes :





- i. Identification de l'objectif : cette première étape vise à définir de manière précise et formulable l'objet de la prise de décision future (sur quoi se porte la prise de décision) ;
- ii. Collecte de l'information : qui se porte à la fois sur les facteurs externes (environnement concurrentiel de l'entreprise, etc.) et sur les facteurs internes (inventaire des ressources disponibles pouvant être utilisées dans le cadre de la décision prise);
- iii. Définition des options possibles : l'analyse de l'information permet de définir un ensemble de décisions susceptibles de fournir une réponse au problème posé ;
- iv. Comparaison et évaluation de ces options : dans le processus de décision, il est nécessaire de pouvoir comparer les différentes options possibles ce qui nécessite le pouvoir d'en évaluer les coûts et les gains probables, par conséquent une satisfaction, afin de lancer exécutions.

A noter que ce processus par définition est itératif.

De nombreux modèles existent pour schématiser ce processus. Parmi eux le Modèle IMC (Intelligence, Modelisation and Choice) de Herbet SIMON (économiste et sociologue américain), représenté comme suit.

8. Les grandes fonctions de l'entreprise :

D'une manière générale, les grandes fonctions de l'entreprise sont classifiées en fonctions opérationnelles et fonctions supports, qui sont décrites, ci-après.

8.1. Fonctions opérationnelles :

Dans cette catégorie on retrouve les fonctions suivantes :

a. Direction générale et siège :

C'est à la direction générale que revient le choix des grandes orientations de l'entreprise. A elle, alors, de mener la réflexion sur les métiers, les produits et les technologies et d'en gérer les fluctuations. Pour cela, elle élabore des plans à moyen et long termes, garants de la croissance et le développement de l'entreprise.



En prise directe avec l'actionnariat, elle recherche et gère le financement des activités. Et c'est bien sûr elle qui définit l'éthique et la culture d'entreprise et promeut (fait la promotion) les valeurs sur lesquels s'appuie toute l'organisation.

b. Recherche et Développement (R&D):

Recouvrant des activités différentes selon les entreprises, la fonction de recherche et développement peut aller jusqu'à la mise au point de produits industrialisés. Les missions imparties à la R&D doivent être ambitieuses et audacieuses, car c'est d'elles que dépend la réactivité de l'entreprise aux sollicitations du marché et à son future.

c. Production:

Du simple atelier de fabrication non autonome à la direction de production complètement responsable, le périmètre de l'usine recouvre diverses réalités. Toutes ont en commun d'être bornées en amont par le service commercial, le bureau d'études et le service achat et en aval par la distribution des produits vers le client.

On les différencie grâce à leur taille, leur système de production (petites ou grandes séries, séries répétitives ou processus continu), leur complexité (multiplicité des produits, des composants, des opérations) et leur degré d'automaticité.

Cependant, elles ont toutes en commun d'être une communauté humaine identifiée avec deux flux d'activité distincts (élaboration des outils-production) et des relations interactives avec le siège. Ainsi, quatre grandes fonctions centrales contribuent directement aux deux flux d'activité à savoir :

- Ordonnancement : Il lui revient d'orchestrer toutes les opérations visant à la sortie des produits finis, dans les délais impartis, avec le prix de revient minimal ;
- Méthodes : c'est le service chargé de définir les conditions optimales de réalisation des produits et les moyens nécessaires ;
- Fabrication : elle se situe entre l'ordonnancement dont elle exécute les plannings de fabrication et les méthodes dont elle reçoit les consignes opératoires ;
- Qualité: il est nécessaire qu'un organe spécifique contrôle la qualité à l'entrée et à la sortie de l'usine, reliant entre eux les différents organes producteurs et fournissant à tous les acteurs de la qualité totale des méthodes homogènes et des instruments de mesure normalisés.

d. Commercial et Marketing:

Quel que soit le métier pratiqué, on trouve généralement des vendeurs, encadrés par des directions commerciales, des activités liées à la vente, à la gestion et à la présentation des produits ainsi que la gestion de la demande des clients. Très souvent pour ce qui est de l'organisation de la fonction, on sépare le recueil de l'information de la coordination des actions. Ainsi classiquement, la direction commerciale se divise en deux, une partie Marketing qui comprend les études de marché, les chefs de produits, la publicité et la promotion, une autre partie vente avec le réseau, la logistique et la formation.

e. Achats et approvisionnement :

C'est au travers de ses achats qu'une entreprise intègre les progrès et les savoir-faire de son environnement, d'où l'importance de doter cette fonction de trois types de compétences : le Marketing amont pour identifier les besoins des clients et les fournisseurs dont l'intérêt converge avec ceux de l'entreprise, la stratégie relationnelle avec les fournisseurs et la gestion prévisionnelle ou opérationnelle des achats et des approvisionnements.



Outre la spécification des objets à acheter et la recherche de fournisseurs à agréer, il faut déterminer les quantités, les délais, la périodicité des besoins, évaluer les offres sur le plan de la technique, de la gestion et des finances, négocier et conclure les contrats de fournitures, puis, bien sûr, en contrôler la réalisation jusqu'à la clôture financière et réceptionner les objets livrés.

f. Logistique et Supply Chain Management (SCM):

A partir d'une identification précise de l'état de la demande, communiquée par le commercial en aval, la régulation prend effet grâce à une chaîne d'information déclenchant l'approvisionnement, la production ou la distribution de matières stockées ou de ressources disponibles. Une bonne gestion du réseau de circulation physique des produits vise à augmenter le taux de service, à savoir le rapport entre le nombre de commandes exprimées et le nombre de commandes qui sont satisfaites dans les délais.

Les efforts portent en particulier sur la réduction des délais de livraison et des stocks, l'optimisation du temps d'utilisation des équipements et des structures de circulation physique et sur la continuité des flux de circulation, des approvisionnements à la livraison finale.

8.2. Fonctions supports:

Dans cette catégorie, on retrouve les fonctions suivantes.

a. Finance:

La fonction financière s'exerce dans trois dimensions :

- Elle définit la politique financière (niveau et contrôle des capitaux, affectation des résultats, répartition des risques, etc.);
- Elle développe les stratégies correspondantes (condition d'accès au marché externe du financement, orientation de la communication financière, plan d'immobilisations, projections des résultats, etc.);
- Elle gère l'ensemble des flux financiers (exploitation, hors exploitation) et des risques (de change, de taux, de contrepartie, de marché, etc.).

A elle également de maintenir l'équilibre financier structurel de l'entreprise (solvabilité – capacité de payer ses dettes-) et sa capacité à faire face à ses engagements (liquidité- somme d'argent disponible immédiatement-). La trésorerie se situe à la charnière du politique et de l'opérationnel en agissant à la fois sur le compte de résultat, sur le fonds de roulement et sur la politique financière.

b. Comptabilité:

Les missions de la comptabilité se répartissent sur deux axes : la comptabilité financière ou générale chargée de présenter des informations à l'extérieur de l'entreprise (obligations légales, actionnariat) et la comptabilité de gestion à usage des décideurs internes. Les grands groupes ont, de plus, une branche comptabilité de consolidation (pour regrouper toutes les comptabilités des filiales du groupe- entreprises, dont le groupe est propriétaire-).

La comptabilité générale dresse périodiquement un état du patrimoine, de la situation financière et des résultats, sous forme d'états financiers. La comptabilité analytique présente des bilans par activités, par produits, par ateliers, etc., tout ce qui permet d'évaluer les coûts et les prix de revient des produits fabriqués. La comptabilité budgétaire relate les écarts entre les prévisions et les dépenses effectives.



c. Contrôle de gestion :

Sa mission essentielle est de fournir le référentiel qui donne du sens aux décisions en rapprochant les informations sur la situation réelle à un moment donné ou sur une période étudiée et les objectifs de l'entreprise.

Il travaille à la fois sur les actions courantes et sur les actions de progrès dûment identifiées en établissant le tableau de bord, un outil de synthèse, qui permet à la fois le contrôle budgétaire et le contrôle technique des opérations de base.

Il en mesure l'efficacité, la productivité et la compétitivité, dans l'optique de susciter des améliorations. La plus grande difficulté consiste pour lui à s'adapter aux différents cycles de décision qui se prennent à tous les niveaux de l'entreprise.

d. Ressources humaines:

Chargée d'acquérir, de gérer et de développer les compétences nécessaires à la réussite de l'entreprise et de créer les conditions d'une forte motivation, la fonction personnel doit assurer à la fois la gestion collective des personnels et leur gestion individuelle.

A ce titre, entrent dans ses missions l'administration proprement dite, la gestion des statuts et la gestion des budgets, mais aussi le recrutement, les qualifications, la gestion des carrières. C'est elle également qui définit et développe une politique de ressources humaines en synergie avec la stratégie d'entreprise.

e. Informatique:

Au-delà des technologies et des systèmes, les enjeux liés à l'utilisation de l'informatique sont très importants. Les flux d'informations traversent l'ensemble des services, donnant à la fois l'état d'une situation, d'une prévision (stocks, par exemple) ou reflétant un événement (commande,...). La qualité et la fiabilité de ces informations qui permettent la prise de décision au quotidien sont donc vitales pour les activités de l'entreprise, constituant de plus en plus souvent un des éléments critiques de sa réactivité et de sa compétitivité.

L'informatique a permis d'automatiser une partie des flux d'information, mais des gains de productivité et des sources de progrès se cachent encore bien souvent dans la partie restante.

f. Organisation:

Cette fonction n'est pas toujours présente, ou alors intégrée pour partie aux missions de la direction informatique ou des ressources humaines. Plus fréquente dans l'industrie, l'automobile notamment, et dans les sociétés de services, la banque et l'assurance où elle est quasiment indispensable, elle se doit de réfléchir à toutes les composantes de l'activité de l'entreprise.

Chargée de dimensionner et d'affecter les ressources, elle influe sur les structures et sur l'organigramme (représentation schématique de la structure de l'entreprise) pour améliorer le fonctionnement et l'efficacité des procédures, des processus, des méthodes.

Le service d'organisation doit aussi jouer un rôle d'assistance aux opérationnels en les aidant à formuler leurs besoins et à réfléchir aux améliorations possibles, ainsi qu'à créer les interfaces nécessaires dans le système d'information. C'est pourquoi l'on associe souvent son action à la conduite de projet de développement.



g. Services généraux :

Sous cette appellation se regroupent des fonctions nécessaires bien que souvent éloignées du métier de base de l'entreprise et, parce qu'elles ne sont pas stratégiques, leur coût apparaît d'autant plus prohibitif. Il est vain de nier la valeur ajoutée à l'entreprise par la bonne qualité de ces prestations, car elles ont toutes en commun une problématique de service.

On y retrouve, en effet, le personnel d'accueil (hôtesses, huissiers), les chauffeurs de direction et les coursiers, les services du courrier interne et externe, le standard (téléphone, fax), le gardiennage et la sécurité, la reprographie, l'archivage et la documentation, etc.

9. Organisation de l'entreprise :

9.1. Définition et rôles :

L'organisation de l'entreprise, peut se définir comme l'ensemble de moyens structurés, constituant une unité de coordination, ayant des frontières identifiables, fonctionnant en continu, en vue d'atteindre un ensemble d'objectifs partagés par l'ensemble de ses membres, tels que réaliser sa mission et ses finalités ou promouvoir un référentiel et un système d'action capable d'ouverture, d'écoute d'un client pour ensuite savoir le satisfaire, etc.

Alors, organiser ou structurer une entreprise, c'est être capable d'en voir les composantes, d'en décrire les éléments et de comprendre comment ceux-ci s'articulent dans un ensemble.

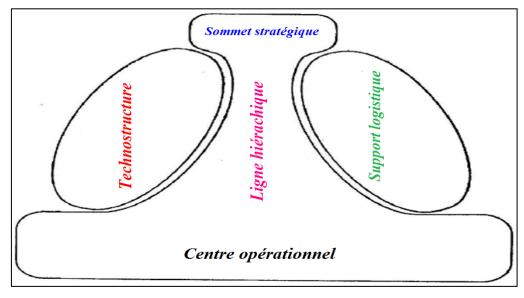
De même, d'être capable de classer les activités qui s'y déroulent, les regrouper selon des principes rationnels et faire en sorte qu'elles entrent en relation autant qu'il est nécessaire.

Par conséquent, organiser une entreprise, c'est définir :

- Les moyens à employer;
- Les tâches à accomplir et les compétences nécessaires ;
- Les processus de coordination et de communication entre les différentes personnes et les différents métiers, ainsi que les modalités de coopération ;
- Les modalités de dynamisation et de regroupement des activités par cellules, départements ou services au sein de directions ou divisions.

9.2. Anatomie et fonctionnement de l'organisation (entreprise) :

Dans ses travaux Henry MINTZBERG décompose l'organisation en 5 parties, illustrées sur la figure ci-après.





Ainsi, à la base de toute organisation, on trouve des opérateurs, c'est-à-dire ceux qui effectuent le travail de base: produire les biens ou délivrer les services. Ils forment un centre opérationnel (ou base opérationnelle ou centre opérant).

Suivant les cas, le centre opérationnel prendra en charge l'acquisition des matières premières, les transformations apportées à ces matières premières, enfin, la commercialisation des produits.

Il n'y a pas une organisation qui ne nécessite au moins un manager (gestionnaire) à plein temps pour occuper le sommet stratégique, à partir duquel il est possible d'avoir une vue d'ensemble du système, afin d'en prendre des décisions.

Lorsque l'organisation grandit, elle a alors besoin de plus de managers: des managers pour superviser les managers. La ligne hiérarchique se trouve ainsi constituée, c'est-à-dire une hiérarchie d'autorité entre le centre opérationnel et le sommet stratégique.

Au fur à mesure que l'organisation devient plus complexe, elle réclame encore un nouveau groupe de spécialistes appelés analystes. Ils effectuent des tâches administratives, planifient et contrôlent le travail des autres.

Ces analystes forment la technostructure, cette dernière se situe en dehors de la ligne hiérarchique.

Enfin, le support logistique regroupe ceux qui remplissent des fonctions de soutiens telles que les relations publiques, le service juridique, le service postal, l'entretien des bâtiments, mais aussi l'administration des moyens généraux, etc.

Cependant, toute organisation est dotée également d'une sixième composante appelée idéologie ou culture de l'entreprise, voir le point 6.

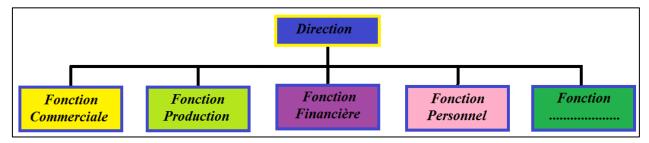
9.3. Typologies des organisations (structures organisationnelles) :

Dans la pratique nous trouvons de nombreux types de structure organisationnelle, dont les plus importantes sont décrites, sous forme d'organigramme, dans ce qui suit.

a. Structure fonctionnelle:

C'est le type premier de toute organisation où le découpage horizontal du travail est réalisé par rapport aux grandes fonctions à remplir dans l'organisation (achats, production, ventes, etc.).

Ce type de structure s'applique plus particulièrement aux entreprises mono-productrices (1 seul produit) à l'activité routinière.



c. Structure divisionnelle:

La répartition des tâches se fait par rapport aux régions, aux produits ou aux familles de produits et aux marchés qui présentent un plus grand caractère d'homogénéité que les fonctions.

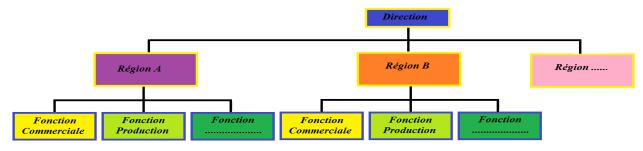


Chaque division ou branche est relativement autonome et peut posséder une structure propre (fonctionnelle ou autre), en outre le contrôle exercé par la direction n'est souvent réalisé qu'à posteriori.

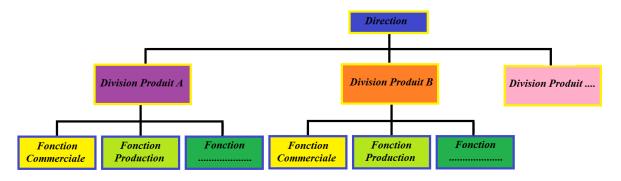
C'est le type de structure adopté par la majorité des grandes entreprises car il permet une grande flexibilité.

Dans cette typologie on peut trouver de nombreuses structures, présentées dans ce qui suit.

i. Structure divisionnelle par région :



ii. La structure divisionnelle par produits :



A noter que ces types de structures par régions ou par produits sont de plus en plus remplacés par des structures divisionnelle par clients (particuliers et sociétés), notamment dans le Business to Business.

C'est le cas des entreprises de télécommunication en Algérie, par exemple, on trouve une structure pour les clients particuliers et une autre pour les grands comptes (entreprises et administrations).

c. Structure matricielle :

Pour construire des projets de développement internes, produits, systèmes informatiques, procédures, etc., les entreprises ont recours à une structure matricielle, où les participants sont membres d'un projet sous la responsabilité du chef de projet, mais aussi membres des équipes techniques sous la responsabilité des managers de ces équipes.

Cependant, ce qui caractérise réellement la structure par projets c'est la cohabitation forcée de deux dimensions :

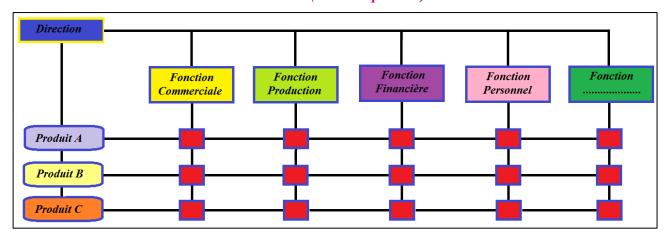
- Permanente : celle du métier qui permet d'acquérir et de forger les compétences techniques ;
- Temporaire : la mise en œuvre de ces compétences pour un chantier, un projet, une mission, une construction, etc.

Par ailleurs, de nombreuses variantes résultent de cette typologie.

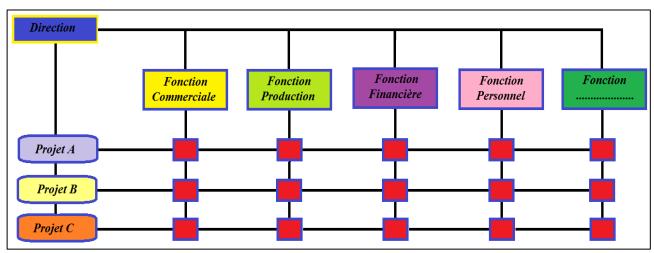
A titre illustratif, on peut citer:



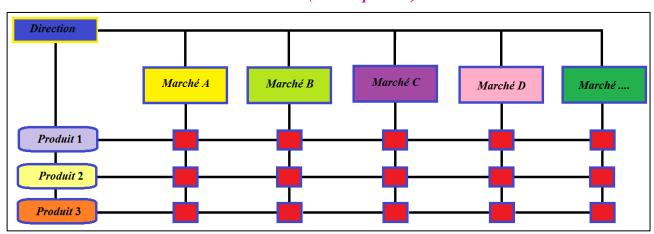
i. La structure matricielle Produit / Fonction (orientée produit) :



ii. La structure matricielle Projet / Fonction (orientée projet) :



iii. La structure matricielle Produit / Marché (orienté produit) :



- Etc.